



# LE COMMERCE DES « MOUSSES D'ARDENNE » DU XVI<sup>e</sup> AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

PHILIPPE DE ZUTTERE

revue *Nowellia Bryologica*

*Depuis près de 50 ans, plusieurs auteurs se sont penchés sur le commerce et l'industrie des « mousses d'Ardenne ». Mais de quelles « mousses » s'agissait-il donc et quels usages fit-on autrefois de ces végétaux ? Voici le dernier état de la question.*

La plus ancienne mention connue d'un commerce de « mousses » en Ardenne remonte à la fin de l'année 1506 ; elle concerne le territoire de l'ancien ban de Jalhay<sup>1</sup>. Une autre indication figure dans un compte, rendu en 1538 : Adam Brisebois, receveur du comté de La Roche, y a noté le montant de la redevance acquittée par un certain de Hargny pour la récolte de ces plantes dans la forêt de Freyr proche de Saint-Hubert.

Pareille exploitation s'est perpétuée pendant longtemps dans de nombreuses régions du pays ardennais, notamment en Hautes-Fagnes et, de manière particulièrement florissante semble-t-il, entre La Roche et Saint-Hubert, ainsi qu'en attestent vers 1765-1770 plusieurs lettres puisées dans l'abondante correspondance de Nicolas Spirlet, le dernier Abbé du monastère borquin<sup>2-3-4-5</sup>. Le ramassage de la mousse en forêt de Freyr était toujours pratiqué au début de ce siècle : le tram vicinal Amberloup-Marloie en

aurait même transporté des milliers de sacs vers Bruxelles<sup>6</sup>. En 1930 encore, à l'occasion des fêtes du Centenaire de la Belgique organisées à Tenneville, un groupe de femmes de Laneuville-au-Bois évoquait les anciennes « mosseresses », ou ramasseuses de mousses du village<sup>7</sup>.

Selon les divers auteurs consultés, les « mousses » ainsi récoltées satisfaisaient traditionnellement de nombreux besoins.



*Evernia prunastri*

© S. Clauerebout/Centre Marie-Victorin

Elles servaient notamment de litière, de revêtement aux pignons des maisons, d'emballage aux jeunes plants, blocs de marbres et autres objets lourds destinés au transport, de substrat en horticulture et d'isolant thermique, entre autres dans les glaciers.

Elles intervenaient également, pour tout ou partie, dans la fabrication de câbles de marine, le tressage de cordes, la confection de brosses, de balais et... de couronnes mortuaires, le peignage

des draps, le calfatage des coques de bateaux, l'étanchéisation des joints, notamment ceux des cuves, et le colmatage des digues en eau douce comme en milieu marin.

Elles entraient aussi dans certain mélange élaboré par les papetiers pour la fabrication du papier gris d'emballage. Réduites en cendres, elles donnaient enfin de la soude et de nombreux alcalis propres « à la perfection des lessives dans les fabriques d'alun,

de couperose, de savons et de tous objets chimiques qui doivent se cristalliser »<sup>2</sup>.

Il convient enfin de signaler leur utilisation à des fins folkloriques, religieuses, thérapeutiques et magiques.

La nature de ces plantes a elle-même grandement retenu l'attention de ceux qui ont étudié le commerce et les usages que l'on en faisait jadis.

Se référant aux lettres de Dom Spirlet, les Pères DENDAL & HENRARD<sup>2</sup> les assimilent aux lichens du groupe des *usnées* tandis que LÉON MARQUET<sup>4-5</sup> qui se base par ailleurs sur les usages traditionnels de ces plantes en Wallonie et sur les noms populaires qu'elles y portent, voit en elles des mousses au sens strict : les *polytrics*. De son côté, GEORGES-HENRI PARENT<sup>8</sup>, tout en reconnaissant diverses possibilités d'interprétation, suggère d'identifier les fameuses « mousses d'Ardenne » aux *lycopodes*, premiers représentant de l'embranchement des ptéridophytes.

Nous allons examiner ces diverses possibilités, dans l'ordre de l'évolution des végétaux.

## LES LICHENS

Ces organismes résultent de la symbiose entre une algue et un champignon.

Pareille association s'établit en parfaite harmonie. En effet, le champignon ne possède pas de chlorophylle, tandis que l'algue, emprisonnée dans le mycélium de ce dernier, ne peut puiser par elle-même les matières nécessaires à la photosynthèse. On assiste alors à un échange de bons procédés : le premier puise l'eau et le gaz carbonique (dioxyde de carbone) nécessaires à la photosynthèse et les cède à la seconde qui, au terme de ce processus anabolique, apporte le complément d'oxygène et de glucose indispensable à la respiration des cellules de son compagnon.

Au chapitre 71 du troisième livre de son *Cruydeboeck* intitulé « De la Mousse », REMBERT DODOENS, le père de la botanique nationale [voir encadré *Rembert Dodoens (1517-1585), père de la botanique « nationale »*], considère

## REMBERT DODOENS (1517-1585) PÈRE DE LA BOTANIQUE « NATIONALE »

Descendant d'une famille de notables sinon de patriciens frison, Junius Rembert van Joenckema, dit Dodoens ou Dodoneus, est né à Malinnes, vraisemblablement en 1517. Il y entama des études qu'il poursuivit à l'Université de Louvain. Muni d'un diplôme de docteur en médecine, il exerça son art pour le compte de sa ville natale de 1541(?) à 1574. Sa renommée de praticien était telle qu'il fut pressenti pour tenir une chaire à l'Alma Mater et, un peu plus tard, pour remplacer André Vésale comme médecin particulier de Philippe II d'Espagne. Des raisons d'ordre personnel ne lui permirent pas de donner suite à ces propositions. En 1574 toutefois, il accepta la charge de médecin à la cour de Vienne, successivement auprès des empereurs Maximilien II et Rodolphe II. De retour au Pays-Bas, il fut bientôt nommé professeur ordinaire de médecine à la toute nouvelle Université de Leyde où il décéda après trois années, le 10 mars 1585.

À l'image des grands esprits de son temps, Rembert Dodoens témoigna d'une curiosité et d'une activité scientifiques tout universelles, s'illustrant principalement dans les domaines de la cosmographie, de la médecine et de la botanique. Il domina littéralement cette dernière discipline avec Charles de l'Escluse (*Clusius*), son cadet de neuf ans, et Matthias de l'Obel (*Lobelius*).



Ses premiers travaux devaient encore beaucoup à ses immédiats prédécesseurs : Otto Brunfels, Jérôme Bock et Leonhart Fuchs. Il emprunta ainsi un grand nombre de bois gravés à l'herbier de celui-ci pour illustrer l'édition *inceps* de son propre *Cruydeboek*, paru à Anvers, chez Jan Vander Loë, en 1574. Cet ouvrage fut revu, corrigé et publié une dizaine de fois par la suite, notamment en français et en anglais, mais dans le même temps, l'auteur s'employa à le remanier en profondeur, lui imprimant un ton plus personnel. Ainsi, en 1583, après vingt ans de labeur, fut publiée l'œuvre maîtresse du savant botaniste : *Stirpium historiae pentades sex sive libri xxx* dont une traduction flamande fut à son tour traduite en japonais et publiée à Nagasaki, en 1792, sous le titre *Ensei Konzò Ranyò* (Aperçu de botanique européenne) !

L'apport de Dodoens à la science botanique fut particulièrement important en matière de floristique et plus encore de systématique. Sa tentative de classification des plantes est la première à rompre avec leur présentation suivant l'ordre de l'alphabet pratiquée pendant des siècles. Sans doute le système adopté est-il encore imparfait parce que, par moment, exclusivement fondé sur les propriétés et les usages des plants ; il n'en renouvela pas moins... radicalement la méthode d'approche de cette discipline !

LUC HIERNAUX

Le chapitre 71 du troisième livre de l'*Histoire des plantes* de REMBERT DODOENS (traduction française par CHARLES DE L'ESCLUSE, *En Anvers : De l'Imprimerie de Jean Loë*, 1577) est consacré aux « Mousses » dont l'auteur énumère d'abord les espèces : *La première espèce de Mousses laquelle croist sur les arbres, & laquelle proprement on appelle Mousse, n'est autre chose que plusieurs feuillettes blanches déchiquetées & fort profond incisées, tissues & entrelassées l'une en l'autre, sans racine, sans fleur ou semence, pendant et croissant sur les arbres* (REMBERT DODOENS, *Histoire des plantes*, Anvers, 1577).

### Bibliographie

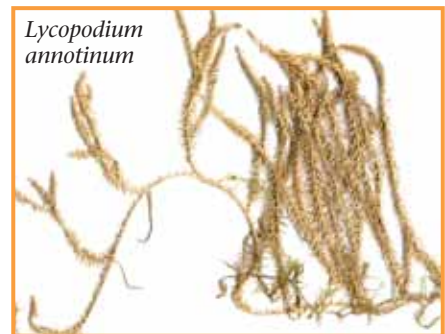
- VARENBERGH É. [1878]. *Dodoens (Rembert), ou Dodoneus. Biographie nationale, Bruxelles, 6, col. 85-111.*
- LOUIS A. [1964]. *Dodoens, Junius Rembert, stadsgeneesheer. Nationaal biografisch woordenboek, Bruxelles, 1, col. 414-419.*
- BOGAERT-DAMIN A.-M., PIRON J. [1984]. *Livres de fleurs du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin. Namur, 13-29.*
- BOGAERT-DAMIN A.-M., PIRON J. [1992]. *Livres de fruits du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle dans les collections de la bibliothèque universitaire Moretus Plantin. Namur, 11-33.*

les lichens comme les « mousses » par excellence : *La première espèce de Mousse, laquelle croist sur les arbres et laquelle proprement on appelle Mousse, n'est autre chose que plusieurs feuillettes blanches, déchiquetées et fort profond incisées, tissues et entrelassées l'une en l'autre, sans racine, sans fleurs ou semence, pendant et croissant sur les arbres.*

Certaines espèces arboricoles de couleur grisâtre et à longs cils portent le nom d'*Usnées*. Elles ont été qualifiées de « mousses des arbres » jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et, pour les désigner, les bûcherons ardennais continuent à utiliser des expressions dialectales comme « mossê d' tchin.ne » et « mossê d'ôbe » (mousse de chêne et mousse d'arbre).

C'est sans doute à elles que pense SAVARY DES BRUSLONS en 1761, lorsqu'il note dans son *Dictionnaire universel* que *la mousse des arbres communs comme du chêne, de l'orme, du peuplier, etc., sert aux matelots et marinières à calfeutrer leurs navires et bateaux [...]*. Précision qui justifie certaines destinations – Zélande et Pays nantais – assignées par Nicolas Spirlet aux mousses exploitées dans la Forêt de Freyr. Cette utilisation dans le domaine de la navigation n'est-elle, de fait, pas plus vraisemblable que leur usage dans la fabrication de *câbles de marine* ? À moins que la confusion existant dans l'identification de ces « mousses » n'en entraîne une autre quant à leur emploi !

Amené, en septembre 1768, à rendre avis à propos de l'opportunité d'auto-riser la recherche de « mousses » dans un bois domanial relevant de la gruerie de La Roche, le Conseil des Finances estima, après examen d'un échantillon de ces *mousses dont l'usage ne peut que concerner les racines, longues d'environ un pied, en forme de vergettes [...] que rien n'empêche de les arracher*. Saisie à son tour de la question, la Chambre des Comptes fit pour sa part



© Ph. De Zutteren/Centre Marie-Victorin



*Usnea sp.*

© B. Classe/Centre Marie-Victorin



*Usnea subfloridiana*

© C. Cassimans/Centre Marie-Victorin

observer par la plume du Conseiller Barret que cette sorte de végétation, vivant aux dépens des arbres, s'attache fort légèrement aux jeunes plantes, mais aux vieux arbres elle ne semble ne former qu'un corps avec l'écorce, de sorte que, si on la détachait avec des instruments tranchants, comme courbets, couteaux ou serpettes de fer, il est autant que certain que par la négligence ou maladresse des ouvriers, ils endommageraient considérablement les corps des arbres [...].

En rapprochant ces deux documents, qu'ils citent comme les précédents, DENDAL & HENRARD, pensent disposer de suffisamment d'éléments pour leur permettre d'assimiler ces mousses aux usnées.

Sans doute ne peut-on nier que les Usnéacées des genres *Usnea* et *Evernia* se rencontraient autrefois en abondance dans l'immense forêt recouvrant les environs de Saint-Hubert. Le rapport du Conseil des Finances cité plus haut ne nous en apprend pas moins que la longueur des racines des échantillons observés était d'environ un pied, soit quelque 33 centimètres... ce qui est impossible chez les lichens dont l'attache qui les fixent à l'écorce de leurs hôtes obligés ne dépasse jamais le centimètre, sauf, peut-être, à lire... cils pour racines !

Notons encore cette autre contradiction entre certains passages de l'avis rendu par le Conseiller Barret – également précité – et le texte d'une information des gruyers de La Roche portant sur la même affaire. Le premier document passe sous silence, l'usage peu sensible que l'on fait de cette plante tel que pour le transport des jeunes arbres, et toutes espèces de plants, pour emballer les marbres et autres corps lourds et sujets à se briser, pour calfeutrer les bateaux, pour évoquer plus longuement l'emploi qu'on en fait entre les pierres et terres glaises des digues tant de la mer que des étangs, le mélange qui s'en fait dans les papeteries, notamment en Moravie avec les orties et les grosses pattes de chanvre pour faire le papier gris d'emballage, sa réduction en cendres pour en tirer de la soude et l'envoyer en verreries, ainsi que l'utilisation de la grande quantité d'alcalis, de sel fixe et de phlogistique qu'elle contient pour perfectionner les lessives dans les fabriques d'alun, de couperose ou d'autres objets chimiques qui doivent se cristalliser et dans lesquel-



© Ph. De Zuttere/Centre Marie-Victorin

*Huperzia selago*

les en tout ou en partie nous concourrons avec les étrangers pour nos fabriques internes. En peu de mots tous les usages d'une plante que le rapporteur, par la description qu'il en donne, nous amènerait à considérer comme une usnée, ce que tend à... infirmer la note des officiers forestiers de La Roche. Pour ces derniers il n'est, en effet, manifestement pas d'espèces arboricoles : quoiqu'il soit défendu par le règlement des bois de 1623 de cueillir les mousses dans les bois, nous ne croyons pas qu'il pût résulter aucun inconvénient de permettre [à celui qui en a fait la demande] de tirer dans les forêts de cette gruerie les dites mousses, qui sont une espèce d'herbes qui croît dans les fanges et terrains marécageux où il n'y a aucune recroissance !

À l'instar des Pères DENDAL & HENRARD, on pourrait bien sûr alléguer, que Barret, selon toute vraisemblance, s'est contenté de décrire les plantes d'après une notice de l'*Encyclopédie* de DIDEROT & D'ALEMBERT sans les observer

directement, mais comment concilier la notation des gruyers avec celles des membres du Conseil des Finances, sinon en envisageant, dès à présent, la diversité de nature des « mousses » exploitées dans le haut pays ardennais ?

### LES BRYOPHYTES (MOUSSES AU SENS LARGE)

L'embranchement des bryophytes (du grec βρυον, mousse, et φυτόν, plante) suit celui des algues. Il comprend trois classes :

- ◆ les hépatiques (dérivées des algues et dont il n'est pas question ici) ;
- ◆ les sphaignes ;
- ◆ les mousses au sens strict.

### Les sphaignes

Les sphaignes sont les mousses des tourbières et des bois fangeux. On sait qu'elles sont de véritables éponges : 1 kg sec de ce végétal peut en effet se

gorger de 72 kg d'eau et en restituer près de 57 à l'atmosphère !

JULES GILLARD<sup>9</sup> signale qu'elles étaient récoltées en Ardenne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et qu'elles servaient à rendre étanche les joints des cuves de tanneries comme aussi ceux des embarcations en bois. On les employait également comme isolant thermique dans les glaciers (notamment à la pisciculture de Freux) et les horticulteurs les utilisaient pour régulariser l'humidité dans le sol des serres. Assez récemment encore et en dépit d'une loi protégeant l'espèce (1974), des hollandais venaient en ramasser dans les Hautes-Fagnes pour les introduire comme substrat dans leurs cultures d'orchidées et autres plantes ornementales... Elles étaient enfin regardées comme un succédané du coton hydrophile en raison de leurs propriétés antibiotiques.

En dialecte, cette plante s'appelle, selon les diverses régions de Wallonie et des Ardennes françaises (*Haut-Buttès* notamment) : « blanc mossê », « mossê dèl fagne » ou « blanc mousset ». À La Reid, « on.n-alève qwèri dès blancs mossès so l' fagne po rustièrni » (on allait chercher la blanche mousse sur la fagne pour renouveler la litière). Mais selon certains, elle constituait « on mâva stièrmint » (une mauvaise litière) car elle était imputrescible.

### TENEUR EN ALCALI EXPRIMÉE EN MILLIGRAMMES PAR GRAMME DE MATIÈRE SÈCHE

	Calcium	Magnésium	Sodium	Potassium
<i>Polytrichum com.</i>	143	26	32	130
<i>Lycopodium annotinum</i>	212	27	35	208
Lichen <i>Evernia</i>	381	5	10	310

## DERNIERS TÉMOINS DE « PÈNÈYES »

Il est un emploi du polytric qui mérite que l'on s'y attarde quelque peu car on peut encore en trouver des témoins : il s'agit de ce que l'on appelait, dans la région d'Érezée, *li pènèye*. Cet usage, répandu aussi en d'autres coins de Wallonie où il peut porter d'autres noms, consistait à garnir de végétaux (polytrics, genêts, chaume...) les parois de torchis les plus exposées à la pluie. Ces végétaux étaient disposés en rangées horizontales, chacune recouvrant en partie la précédente comme des tuiles ou des ardoises, de façon à empêcher l'infiltration de l'eau en favorisant son ruissellement.

On peut se demander si cette couverture végétale, soumise à un régime alterné d'humidité et de sécheresse, de gel et d'échauffement, en butte aux assauts des vents, pouvait supporter pareilles intempéries durant de longues années.

Un fournil presque ruiné présente encore des hourdis de torchis protégés selon cette méthode traditionnelle. Il se situe sur le territoire de la commune d'Érezée, dans le hameau de Clerheid, à quelques pas de l'ancienne école.

On peut étudier ici *de visu* la structure de la *pènèye*. Avec une grande régularité, les touffes de polytric dont le pied est noyé dans l'argile forment des rangées horizontales distantes l'une de l'autre de quelques 6 à 10 centimètres. L'insertion des mousses est faite dans une dernière couche d'argile de 2 à 3 centimètres d'épaisseur et se superposant au torchis des hourdis de telle sorte que les tiges s'appliquent de haut en bas contre la paroi, leurs parties terminales venant couvrir ainsi les allures d'une toison régulière, bien peignée, cachant et protégeant parfaitement le colombage. Sur les éléments de la charpente, les *montants* verticaux, les *lisses* horizontales et les *loyins* obliques, auxquels la dernière couche d'argile risquait de ne pas adhérer, le polytric était maintenu par des lattes ou des demi-baguettes de chêneau ou de noisetier. La couverture végétale ne présentait donc aucune solution de continuité mais avait l'aspect d'une véritable fourrure d'une seule venue.

Dans le témoin observé à Cleirheid, cette fourrure n'a sans doute pas gardé toute son efficacité : les années ont éclairci la toison, les brins de mousse ont perdu leurs extrémités trop fragiles. Il n'en reste pas moins qu'il nous apporte la preuve de l'étonnante longévité de ce matériau végétal dont le dernier usage remonte au siècle passé.

MAURICE EVRARD  
Au Tilleul, 113  
B-6921 Chanly

## Le Polytric

C'est la bryophyte la plus évoluée dans la classes des mousses. En effet, ses feuilles présentent la structure la plus complexe de toutes et, dans sa tige, on peut observer un début de vaisseaux conducteurs de sève minérale. Dans l'ordre d'évolution des végétaux, cette mousse a donné naissances aux lycopes, notamment *Huperzia selago*.

En wallon, le polytric est connu sous les noms les plus divers : « tchâmous-sîre », « tchâmassê », « tchèvrumossê » (mousse chevelue), « rodje mossê », (mousse rouge), « mosse » ou « mossea ».

D'après le plus ancien texte qui fasse allusion à l'exploitation de « mousses d'Ardenne », cité plus haut, l'on fabriquait à Jalhay, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, des « escouvettes » – brosses ou balais – avec le « rodje mossê ». ÉLISÉE LEGROS<sup>10</sup> signale également l'utilisation du polytric dans la région d'Hatrival, près de Saint-Hubert, pour confectionner des brosses. JULES GILLARD<sup>9</sup> a décrit les différentes opérations entrant dans la fabrication de pareils objets. Il fallait d'abord faire sécher la mousse pour la débarrasser de ses feuilles et ne garder que les tiges. On coupait alors celles-ci en morceaux qu'on assemblait en faisceaux. Ces derniers étaient à leur tour liés au moyen d'une ficelle et introduits dans des trous forés dans une planchette de forme appropriée. Les dernières brosses de ce type auraient été façonnées par les habitants de Vesqueville et les pensionnaires du pénitencier de Saint-Hubert pendant la Première Guerre mondiale.

Selon certaines indications relatives à la région de Libin, il se faisait jadis grand commerce de ces objets avec Sedan ; une texte de 1844 précise que *la mousse pousse en abondance dans les terrains fangeux. À Nassogne, par exemple, les femmes et les enfants sont constamment occupés à l'arracher. Ils la préparent et l'expédient aux fabriques de draps de Sedan*<sup>4-5-11</sup>. Sans doute faut-il y voir une relation directe avec l'importante industrie drapière locale où les épinceuses se servaient précisément d'escouvettes pour faire tomber les épiluchures du drap.

Pour en terminer avec la question des brosses, signalons enfin qu'à Spa, dans les établissements de cure, de sembla-

bles accessoires auraient aussi servi aux baigneurs.

Le polytric fut d'un autre côté utilisé comme litière mais, quasi imputrescible comme le sont les sphaignes, il donnait de ce point de vue un matériau de très mauvaise qualité.

Ses tiges servaient également à faire des cordes et des câbles. Voilà qui pourrait expliquer pourquoi un marchand liégeois du temps de Nicolas Spirlet en envoyait de grandes quantités en Zélande et à Nantes, mais nous avons déjà signalé les risques de confusion multiples que soulève cette question.

Le polytric permettait encore de rendre imperméables les pignons de certaines maisons. Dans la région d'Érezée, où ce type de revêtement était courant, on appelait cela la « pènèye »<sup>10</sup>. Le principe consistait à ficher dans une couche d'argile des végétaux (polytrics, paille ou genêts) en lignes horizontales, en commençant par le bas pour les superposer au fur et à mesure du travail, comme on le faisait pour les couvertures de chaume ou de tuiles (voir encart *Derniers témoins des « pènèye »*).

Terminons cette longue énumération en signalant qu'on en récoltait traditionnellement pour en faire l'armature de couronnes mortuaires et qu'au Moyen Âge, ce végétal, trempé dans l'huile, de l'eau et de la graisse d'oie, passait pour favoriser la repousse des cheveux<sup>10</sup>.

## LES PTÉRIDOPHYTES

Comme nous l'avons dit au début du point précédent, les lycopes dérivent, évolutivement, des polytrics et sont les premiers représentants des ptéridophytes, lesquelles regroupent les lycopes, les prêles et les fougères. Ce sont les premiers végétaux à posséder de véritables racines et donc des vaisseaux conducteurs de la sève minérale et de la sève organique.

En Wallonie, *Huperzia selago* (*Lycopodium selago*) est appelée « mousse purgative ». Du côté de Ferrières, on parle de « longs mossês » pour désigner *Lycopodium clavatum*, le lycopode en massue.

Si le premier est toxique, violemment émétique et abortif, paralyse les nerfs moteurs et a pu aider à détruire les parasites des animaux domestiques, le second, tout comme *L. annotinum* (Lycopode à feuilles de genévrier), a été largement utilisé pour orner les bâtons ou les habits des pèlerins de Saint-Roch (Ferrières), comme pour la confection de guirlandes et de couronnes dont on décorait les chars lors de processions dans les environs de Malmédy, Ferrières, Gedinne et Bertrix. En 1859, un éminent botaniste belge, François Crépin, inscrivait sur une planche d'herbier que *L. clavatum* était tellement abondante entre Gedinne et Louette-Saint-Pierre qu'à la Fête-Dieu, on allait en cueillir des quantités considérables pour en décorer l'église de la première des localités citées<sup>12</sup>.

GEORGES-HENRI PARENT<sup>8</sup> pense que les « mousses d'Ardenne » pourraient correspondre au *Lycopodium annotinum*, lycopode à feuilles de genévrier, assez abondant dans les zones humides de la Forêt de Freyr ; ce botaniste se demande si celles qui étaient exportées vers Nantes et la Zélande n'auraient pas servi d'étope pour calfater les navires. *On présume d'ailleurs, poursuit-il, que L. annotinum a pu être utilisé comme étope dans les auges des fontaines et comme filtre pour passer le lait frais, par analogie avec l'utilisation à ces deux fins de L. clavatum, notamment dans les Vosges.*

Se référant au texte d'une communication d'ANDRÉ LAWALRÉE<sup>12</sup>, il signale aussi que, dans le canton de Gedinne, du temps où on tissait à domicile, le lycopode servait à faire des brosses et des pinceaux pour le « parag » c'est-à-dire l'encollage du fil de chaîne avec de la bouillie de seigle afin qu'il ne se brisât point.

Il rappelle enfin que les spores de lycopodes, constituent la « poudre de lycopode » utilisées à des fins pharmaceutiques.

## CONCLUSIONS

Les « mousses d'Ardenne » ont, sans conteste, fait l'objet d'un trafic commercial intense du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses références reprises dans cet article et dans la bibliographie qui suit en attestent largement. Leur identification reste cependant toujours

aléatoire et la correspondance de Nicolas Spirlet n'a pas vraiment pu nous aider à résoudre cette question.

Ce prélat s'efforça – sans beaucoup de réussites selon les dires de ses moines – de trouver de nouvelles sources de revenus à la fois dans la métallurgie, la culture, l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce.

Il se lança alors dans la tannerie, la fabrication du verre, de l'acide nitrique, du savon, etc. Devant l'échec de ses projets et poussés par des besoins financiers toujours plus pressants, il eut aussi recours au commerce des « mousses d'Ardenne » déjà pratiqué avant lui en Hautes-Fagnes et en Ardenne centrale. Les courriers qu'il échangea à ce sujet, s'ils nous apportent d'intéressantes précisions, nous laissent sur notre faim en ce qui concerne l'identification des produits récoltés. Nous ne pouvons que le déplorer...

Personnellement, nous sommes amenés à penser qu'il a dû y avoir plusieurs types de mousses commercialisées et ce pour les trois raisons qui suivent :

1. Au XVI<sup>e</sup> siècle et plus tard encore, le terme « mousse » désigne un grand nombre de végétaux, surtout des lichens, des mousses véritables et des lycopodes.
2. Dans une de ses lettres, Dom Spirlet, écrit que les mousses étaient « travaillées » à Mochamps. Le terme « travailler » pourrait, comme le suggère LÉON MARQUET<sup>5</sup>, signifier que les tiges du polytric (mais pourquoi pas aussi celles du lycopode qui ressemble au polytric) étaient séchées et effeuillées, puis coupées en fragments. Ne peut-on cependant imaginer que ce terme veuille dire « trier » ? Malgré toutes les recherches que nos amis romanistes ont effectuées, nous ne pouvons actuellement donner de réponse définitive à cette question.
3. Si on se réfère aux utilisations proposées pour les « mousses », nous constatons que les mêmes résultats étaient atteints au moyen d'espèces différentes :
  - ◆ calfatage des bateaux et navires : lichens (usnéacées), sphaignes, polytrics et lycopodes ;
  - ◆ étanchéisation des constructions en bois : sphaignes, polytrics et lycopodes ;

- ◆ confection de litières : sphaignes et polytrics ;
- ◆ fabrication de brosses pour les draperies : polytrics et lycopodes ;
- ◆ tressage de couronnes et de guirlandes : polytrics et lycopodes. ■

## Bibliographie

- <sup>1</sup> MARQUET L. [1987]. Une industrie ancienne en rapport avec la Fagne : la fabrication de brosses. *Hautes-Fagnes*. 53/185 : 14-17.
- <sup>2</sup> DENDAL R., HENRARD P. [1950]. La recherche des mousses dans les forêts d'Ardenne au XVII<sup>e</sup> siècle. *Lejeunia*. 14 : 37-51.
- <sup>3</sup> DESOY M. [1980]. L'énigmatique Dom Nicolas Spirlet, Abbé contesté de Saint-Hubert. *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*. 4 : 43-96.
- <sup>4</sup> MARQUET L. [1981]. À propos des « mousses d'Ardenne ». *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*. 5 : 271-278 + 2 annexes : 279-280.
- <sup>5</sup> MARQUET L. [1986]. Ressources de la forêt. Les mousses d'Ardenne. *Parcs nationaux*. 41 : 23-37.
- <sup>6</sup> GEUBEL A. [1953]. Les mousses des forêts d'Ardenne. *Curia Arduemae*. 16 : 14.
- <sup>7</sup> GEUBEL A. [1982]. Freyir et Freux. Deux noms qui nous viennent du froid ? *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*. 6 : 191-196.
- <sup>8</sup> PARENT G.-H. [1979]. Les « mousses d'Ardenne » de Dom Nicolas Spirlet étaient peut-être des lycopodes à feuilles de genévrier (*Lycopodium annotinum* L.). *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg*. 55 : 17-27.
- <sup>9</sup> GILLARD J. [1981]. La fagne et ses produits : les « mousses » d'Ardenne et leurs utilisations au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*. 5 : 281-282.
- <sup>10</sup> LEGROS É. [1947]. Nos enquêtes. La flore. Usage du polytric ou mousse-à-balai. L'habitation. La protection contre les intempéries en Haute-Ardenne. Les revêtements de polytric. *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*. 45-46 : 288-298.
- <sup>11</sup> HOYOIS G. [1943]. *L'Ardenne et l'Ardenmais*. Gembloux, Duculot, 2 vol. : 441 + 540 pp.
- <sup>12</sup> LAWALRÉE A. [1950]. *Flore générale de Belgique. Ptéridophytes. Lycopodiaceae*. Bruxelles, Jardin Botanique de l'État : 21-37.
- <sup>13</sup> CORTEMBOS TH. [1987-1989]. La construction en pan de bois de la Famenne. L'exemple de deux fermes à Morville – Wéris. *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*. 14 : 118-119.
- <sup>14</sup> LASSANCE W. [1960]. Au Fourneau St-Michel (St-Hubert). Un musée de métallurgie ancienne au Luxembourg. *Parcs nationaux*. 15 : 39-51.
- <sup>15</sup> LEGROS É. [1963]. En marge du livre de l'abbé Bastin sur les plantes. *Le Pays de Saint-Remacle*. 2 : 51-68.
- <sup>16</sup> LEROND A. [1963]. *L'habitation en Wallonie malmédienne (Ardenne belge). Étude dialectologique*. Paris, Les Belles Lettres : 564 pp.
- <sup>17</sup> PARENT G.-H. [1964]. Disparition et survie des lycopodes. *Naturalistes belges*. 45 : 506-556.

PHILIPPE DE ZUTTERE

Fontaine Saint-Joseph, 26  
B-5670 Vierves-sur-Viroin  
fax : + 32 60 39 94 36  
e-mail : nowellia@tiscalinet.be

Cet article est paru précédemment dans la revue « De la Meuse à l'Ardenne », rue du Chenet, 17 à Saint-Hubert.